

Droit bancaire

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 33.0
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthode d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Le cours présente, d'une part, les opérateurs et leur encadrement (accès au métier de la banque, monopole bancaire, droit communautaire) et, d'autre part, les opérations de banque (les comptes et les opérations de financement).